



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Suicides de policiers depuis le début de l'année

Question écrite n° 44434

Texte de la question

Mme Constance Le Grip appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la vague de suicides de policiers que l'on connaît malheureusement depuis le début de l'année. Le 10 février 2022 encore, un policier rattaché à la brigade anti-criminalité (BAC) de Villepinte s'est donné la mort. En janvier 2022, ce sont onze policiers, un gendarme et un agent administratif de commissariat qui se sont suicidés. Bien que plusieurs dispositifs pour aider, écouter et accompagner les policiers afin de prévenir les risques de suicides existent, tels que les « sentinelles », des policiers formés à la détection des signaux faibles des difficultés de leurs collègues, et le service de soutien psychologique opérationnel, il est manifestement nécessaire d'agir plus et mieux afin de véritablement prendre en charge la détresse des policiers. Les forces de l'ordre sont quotidiennement confrontées à la violence de la société, dans des conditions de plus en plus difficiles, et doivent faire face à des situations traumatisantes. Elles sont également de plus en plus prises pour cible et victimes de menaces et d'agressions contre elles ou des membres de leur entourage. Face à cette vague de suicides dramatique, une réunion avec les organisations syndicales de la police nationale et des associations s'est tenue le 4 février 2022 à Beauvau, à la suite de laquelle M. le ministre a annoncé plusieurs mesures, à savoir le « lancement d'une mission confiée à l'inspection générale de l'administration (IGA) pour veiller à la bonne articulation et au renforcement de la médecine de prévention et du réseau de psychologues de la police nationale », la « réalisation d'une comparaison internationale afin de hisser la police nationale aux meilleurs standards internationaux » et « l'envoi d'une instruction aux préfets pour rappeler la nécessité de réunir chaque année au moins trois CHSCT et l'organisation sous un mois d'un CHSCT extraordinaire dédié à la question des suicides dans chaque département ». Toutefois, il est urgent d'agir dès à présent afin de venir en aide et en soutien aux policiers, qui garantissent la sécurité des Français au quotidien. Aussi, elle souhaite connaître les mesures concrètes que le Gouvernement entend mettre en œuvre rapidement afin de mieux prendre en compte la détresse des forces de l'ordre et endiguer cette vague de suicides.

Données clés

Auteur : [Mme Constance Le Grip](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44434

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 février 2022](#), page 1111

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)